

Fiche d'information 2023-2024

Nom de l'école	Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
Code Erasmus+ de l'école	FPARIS 190
Direction	François Brouat, Directeur
Adresse	60 boulevard de la Villette, 75019 Paris, France
Site Internet	https://www.paris-belleville.archi.fr/

Direction des relations internationales

Coordinateur	Odile, Canale
Téléphone	+33 1.53 38 50 26
Courriel	odile.canale@paris-belleville.archi.fr
Coordinateurs pédagogiques	Marie-Ange Jambu, architecte Paul Gresham, architecte

Responsable des étudiants entrants	Bianca Gonzalez
Téléphone	+33 1.53 38 50 28
Courriel	bianca.gonzalez@paris-belleville.archi.fr
Site internet, rubrique international	https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/presentation/ https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/sinscrire/ https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/etudier/

Responsable des étudiants sortants	Anabel Mousset
Téléphone	+33 1.53 38 50 27
Courriel	anabel.mousset@paris-belleville.archi.fr

Procédure d'inscription pour les étudiants étrangers en mobilité

Conditions d'admission	<p>Nous recommandons aux étudiants d'intégrer l'ENSA-PB au 1^{er} semestre.</p> <p>Les étudiants peuvent venir en 2^{ème} année et 3^{ème} année de licence, 1^{ère} année de master. Possibilité de venir en 2^{ème} année de Master.</p> <p>(Les étudiants de 2^{ème} année de Master devront suivre les cours de Master 1^{ère} année ou pourront travailler sur leur mémoire au semestre 2 en étant encadré par un enseignant de leur <i>université d'origine et un enseignant de l'Ensa-PB</i>).</p> <p>Les étudiants devront suivre uniquement les cours de l'année dans laquelle ils sont inscrits et devront respecter le fonctionnement des études de l'ENSA-PB.</p> <p>Les étudiants devront avoir acquis une maîtrise suffisante de la langue française avant leur arrivée à l'Ensa-PB. Niveau B1 minimum recommandé.</p>
------------------------	--

Procédure de candidature et dates limites de nominations/inscriptions	<p>L'université d'origine annonce les étudiants nominés au service des relations internationales de l'Ensa-PB <u>par mail</u> puis elle recevra la procédure de nomination en ligne.</p> <p>Ensuite les étudiants recevront le lien qui leur permettra de s'inscrire en ligne.</p> <p><u>Date limite de nomination en ligne par les universités :</u></p> <p>1^{er} semestre : 14 avril 2023 2^{ème} semestre : 20 octobre 2023</p> <p><u>Date limite d'inscription en ligne par les étudiants :</u></p> <p>1^{er} semestre : 05 mai 2023 2^{ème} semestre : 3 novembre 2023</p> <p>Une attestation d'admission à l'Ensa-PB sera envoyée aux étudiants.</p>
La langue d'enseignement	<p>Tous les enseignements sont en français.</p> <p>Certains enseignants de studio peuvent s'exprimer en anglais si c'est nécessaire.</p>
Cours de français	<p>Des cours de français intensifs ont lieu au mois de septembre (2 crédits ECTS).</p> <p>Des cours de français extensifs sont proposés tout au long de l'année (à chaque semestre) (1 crédit ECTS).</p> <p>Ils sont gratuits et organisés par l'école.</p> <p>Les crédits sont accordés à condition que les étudiants aient assisté à tous les cours sans absences.</p>
Calendrier universitaire	<p>L'année universitaire dure 10 mois, d'août/septembre à juin. Elle est divisée en deux semestres.</p> <p>1^{er} semestre : septembre 2023 à janvier 2024 2^{ème} semestre : janvier 2024 à juin 2024</p> <p>Le calendrier universitaire 2023-2024 sera disponible courant mars 2023 sur notre site web, rubrique « international » »venir en mobilité « »étudier «</p>
Inscriptions pédagogiques	<p>Sur la fiche d'inscription pédagogique, il sera demandé aux étudiants de classer par ordre de préférence les studios et les cours, l'école ne pouvant pas honorer forcément le 1^{er} ou 2^{ème} choix, voire parfois le 3^{ème} choix...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants doivent s'inscrire aux cours dans l'année dans laquelle ils sont inscrits. - - Les étudiants devront respecter la structure du programme de Licence 2, Licence 3 et master de l'Ensa-PB. <p>Les guides de cours de licence et master peuvent être téléchargés sur le site de l'école https://www.paris-belleville.archi.fr/ (Rubrique « formation » « cursus »)</p> <p>Les guides de cours 2023-2024 seront disponibles sur notre site web au début de chaque semestre.</p> <p>En attendant, les étudiants peuvent consulter les guides de cours 2022-2023.</p> <p>La présence des étudiants est obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à chaque début de cours de chaque semestre avec la semaine « INTENSIF ». - aux examens de chaque fin de semestre.
Stage en agence en France	<p>Les étudiants qui veulent profiter d'une expérience professionnelle à travers un stage devront établir une convention entre <u>leur université d'origine</u> et l'agence d'accueil en France. Les jours et horaires de ce stage ne devront pas se substituer à l'emploi du temps de cours de l'étudiant. Il ne sera pas possible d'établir une convention avec l'Ensa-PB.</p>

<p>Contrat pédagogique <u>Pour les étudiants ERASMUS</u></p> <p>Projet de plan de cours <u>Pour les étudiants hors ERASMUS</u></p>	<p>Le projet de contrat pédagogique pour l'année 2023-2024 est établi avant l'arrivée des étudiants. Le contrat pédagogique définitif sera établi après la période d'inscription pédagogique.</p> <p>Un projet de plan de cours pour l'année 2023-2024 sera demandé avant l'arrivée des étudiants.</p>
<p>Crédits ECTS</p>	<p>L'étudiant doit obtenir au moins 30 crédits ECTS par semestre et 60 crédits ECTS par an pour valider sa mobilité.</p> <p>Système des « ECTS ». La notation s'effectue avec des lettres. Les résultats de l'étudiant sont sanctionnés par une note spécifique à l'ENSA-Paris-Belleville (Local grade).</p> <p>Article 5 https://www.paris-belleville.archi.fr/app/uploads/2022/11/2022_reglement_etudes_22_23_vf.pdf</p> <p>A, B+ ou B = Enseignement validable dans le cadre d'une unité d'enseignement B- et C = Enseignement NON validable . Un travail de rattrapage sera à effectuer.</p> <p>Une compensation entre enseignements d'une même unité d'enseignement ne s'applique pas aux étudiants en mobilité.</p>
<p>Accueil des étudiants</p>	<p>Une séance d'accueil est organisée en septembre pour le premier semestre et en février pour le second semestre.</p> <p>Guide pratique de l'étudiant accueilli en mobilité A LIRE ATTENTIVEMENT https://www.paris-belleville.archi.fr/ rubrique « international » »venir en mobilité » »étudier »</p>
<p>Logement</p>	<p>L'école n'est pas située sur un campus universitaire et ne propose pas de résidence universitaire, les étudiants doivent trouver eux-mêmes un logement dans le parc privé de Paris. L'étudiant trouvera diverses informations dans le guide pratique de l'étudiant accueilli en mobilité (rubrique « logement ») et aussi sur notre site web, rubrique « acteurs » » étudiants »</p> <p>https://www.paris-belleville.archi.fr/acteurs/etudiants/logements/</p>
<p>Couverture Sociale et Responsabilité civile</p>	<p>Couverture sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les étudiants ressortissants de l'Union Européenne devront envoyer une copie de leur carte européenne d'assurance maladie à jour. ➤ Les étudiants NON ressortissants de l'Union Européenne devront s'enregistrer sur le site : https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/ <p>Responsabilité civile</p> <p>Les étudiants devront avoir une assurance de responsabilité civile valable en France qui lui garantit des dommages qu'il pourrait causer à autrui. Celle-ci est OBLIGATOIRE et devra être souscrite en France (environ 15 euros). Nous n'acceptons pas d'assurance privée. Sans celle-ci les étudiants ne pourront pas rentrer à l'Ensa-PB.</p>